

| À TRANSMETTRE À VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER AVANT LE 4 FÉVRIER 2020 - 17h00

Pour souscrire à des actions de MUNIC au prix de l'Offre, complétez ce formulaire et transmettez-le dès aujourd'hui (ou jusqu'au 4 février 2020 à 17h pour les souscriptions aux guichets et à 20h pour les souscriptions par Internet) à votre intermédiaire financier. Vos titres seront livrés directement sur votre compte-titres, PEA ou PEA-PME.

| ORDRE D'ACHAT (SOUSCRIPTION) DANS LE CADRE DE L'OFFRE À PRIX OUVERT

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :

- fraction d'ordres A1 (prioritaire) : entre 1 et 250 actions incluses ;
- fraction d'ordres A2 : au-delà de 250 actions.

Les fractions d'ordre A1 bénéficient d'un traitement préférentiel, dans le cas où tous les ordres ne pourraient être entièrement satisfaits.

| INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉMETTEUR

Libellé : MUNIC

ISIN : FRO013462231

Mnémono : ALMUN

Cotation : Euronext Growth® Paris

Procédure : Offre à Prix Ouvert et Placement Global

Fourchette indicative de prix : entre 6,76 € et 9,14 € par action offerte

Date limite de transmission de l'ordre : 4 février 2020 (à 17h aux guichets et jusqu'à 20h par internet)

Règlement-livraison : 7 février 2020

Début des négociations : 10 février 2020

| INFORMATIONS RELATIVES AU SOUSCRIPTEUR

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Téléphone

E-mail

Numéro du compte (compte-titres, PEA ou PEA-PME)

Établissement financier

| ORDRE (À COMPLÉTER, DATER ET SIGNER)

Je souhaite souscrire par la présente àactions (en toutes lettres) de la société MUNIC, dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert effectuée préalablement à l'admission des actions de la société sur Euronext Growth®.

Les ordres seront exprimés sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'Offre à Prix Ouvert. Ces ordres seront encadrés par la fourchette indicative de prix de 6,76 € à 9,14 € par action offerte.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions et modalités de l'Offre telles que décrites dans le Prospectus approuvé par l'AMF et émis par la société MUNIC.

Fait à..... le.....

Signature :

Important - il est précisé :

- | qu'un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre de souscription. Celui-ci devra être confié à un seul intermédiaire financier. Un ordre ne peut pas représenter plus de 20% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO,
- | qu'au cas où l'application du ou des taux de réduction n'aboutirait pas à un nombre entier d'actions, ce nombre serait arrondi au nombre entier inférieur,
- | que les ordres de souscription seront révocables (sous certaines réserves mentionnées dans la Note d'Opération).

Des exemplaires du Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de MUNIC, ainsi que sur les sites Internet www.munic-bourse.com et www.amf-france.org. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considéré comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement, notamment à la section 3.2 relative à la situation financière, et au chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la Note d'Opération.

Attention : pour pouvoir être pris en compte, cet ordre doit avoir été enregistré par votre intermédiaire financier au plus tard le 4 février 2020. Pour gagner du temps, si les conventions que vous avez avec votre établissement financier le permettent, n'hésitez pas à lui transmettre votre ordre par téléphone ou par Internet.